

Brevet fédéral

Session 2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :
 Adresse : NP / Localité :
 Tél. privé : Tél. portable :
 E-mail : Véhicule no de plaque :
 Origine (commune et canton) :
 Date de naissance : Profession :
 IBAN : No AVS :

Formation antérieure

CFC obtenu dans la profession de Année

Autres formations : Année

Orientation du brevet : agriculteur viticulteur caviste aviculteur maraîcher paysanne

Veillez vous inscrire uniquement pour les modules que vous suivrez en 2024-2025

Inc. = incompatibilités : vous ne pouvez prendre au maximum qu'un seul module par lettre (A, B, C ou D)

Modules de gestion obligatoires	Inc.	Ecolage	Taxe examen
<input type="checkbox"/> B01 - Compétences personnelles et méthodologiques		800.00	-
<input type="checkbox"/> B02 – Rentabilité de l'exploitation, préparation à l'examen écrit de gestion (épreuve 1, examen 12.3.2025) – à suivre obligatoirement lors de la première année de cours		1'920.00	Facturé par Agora
<input type="checkbox"/> B02 – Examen final, préparation et suivi du dossier de l'examen final (épreuve 3 et 4 – dossier et visite)		Compris dans les 1'920.- ci-dessus	
<input type="checkbox"/> B03 - Marketing		880.00	-
<input type="checkbox"/> B04 - Gestion du personnel		960.00	140.00

Modules techniques de production, à choix un des 3 modules est obligatoire pour l'examen écrit de brevet « épreuve 2, examen 4.6.2025 »	Inc.	Ecolage	Taxe examen	Pts
<input type="checkbox"/> LW01 - Grandes cultures		1'440.00	140.00	6
<input type="checkbox"/> LW02 - Production fourragère et conservation des fourrages		1'680.00	140.00	6
<input type="checkbox"/> LW04* - Production fourragère et conservation des fourrages en production biologique		1'680.00	140.00	6

Modules secondaires agricoles	Inc.	Ecolage	Taxe examen	Pts
<input type="checkbox"/> LW05 – Bétail laitier	C	1'760.00	140.00	6
<input type="checkbox"/> LW06 – Production porcine (a lieu à Grangeneuve)		1'680.00	140.00	6
<input type="checkbox"/> LW08 - Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive (offre commune avec Grangeneuve)	B	1'360.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> LW09 – Engraissement des veaux (offre commune avec Grangeneuve)	B	720.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> LW10 – Soins aux onglons (a lieu à Grangeneuve)		880.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> LW12 – Insémination des bovins Merci de choisir : <input type="checkbox"/> cours du 21 au 25 octobre 2024 <input type="checkbox"/> cours du 3 au 7 mars 2025	A C	880.00	50.00	2
<input type="checkbox"/> LW13* – Elevage et garde des ovins	A	880.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> LW17 – Fabrication fromagère sur l'alpage	C	720.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> LW18 – Module supplémentaire en grandes cultures	D	720.00	140.00	3
<input type="checkbox"/> LW20* partie B – Approfondissement en santé des bovins (Herd manager) ! le module LW05 doit être acquis préalablement	B	1'680.00	140.00	4

Modules généraux	Inc.	Ecolage	Taxe examen	Pts
<input type="checkbox"/> BF07 – Offre de formation à la ferme (a lieu à Courtemelon)		560.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> BF13 – Production d'oeufs (a lieu à Aviforum. Zollikofen)	D	Fact. par Aviforum	140.00	3
<input type="checkbox"/> BF14 – Alimentation et ménage sur l'exploitation : se débrouiller au quotidien	A	880.00	140.00	3
<input type="checkbox"/> BF17 – Fruits à pépins (aura lieu des mardis, incompatible avec les autres modules du mardi)		1'680.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> BF18 – Fruits à noyaux (aura lieu des mardis, incompatible avec les autres modules du mardi)		1'680.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> BF21 – Vergers hautes tiges (aura lieu des mardis, incompatible avec les autres modules du mardi)		1'360.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> BF28 – Techniques agricoles		720.00	140.00	3
<input type="checkbox"/> BF29 – Constructions		720.00	140.00	3
<input type="checkbox"/> BF30* – Smart Farming	D	880.00	140.00	3
<input type="checkbox"/> BF31 – Petits fruits (introduction, baies 1) aura lieu à Châteauneuf	D	880.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> BF32* – Innovation et création de valeur	B	720.00	140.00	3

*Offre en coordination romande, les cours peuvent avoir lieu à l'Arc Jurassien, à Grangeneuve, Châteauneuf ou Agrilogie

Le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance des informations et conditions de la page 3 et demande son admission aux cours modulaires de brevet agricole

Lieu et date :

Signature :

Annexe à joindre au formulaire d'inscription :

– photocopie CFC ou autres diplômes

Délai d'inscription : 31 août 2024



Département des finances et de l'agriculture
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Agrilogie Grange-Verney
Ch. de Grange-Verney 2
1510 Moudon

Tél. 021 557 98 98
E-mail : grange.verney@vd.ch
www.vd.ch/agrilogie

Brevet fédéral

Session 2025

Brevet agricole – informations et conditions

Etre au bénéfice d'un CFC agricole ou d'un CFC du champ professionnel de l'agriculture.

Ce bulletin d'inscription tient lieu de bulletin de commande sur la base duquel sera établie la facture de l'écolage. L'écolage de chaque module sera facturé en décembre 2024. En cas de désistement d'un ou plusieurs modules, vous êtes tenu-e-s d'en informer par écrit le centre de formation (mail suffit à virginie.perrin@vd.ch) **jusqu'au 30 novembre**. Passé cette date, la totalité des modules pour lesquels le candidat s'est inscrit sera facturée. Pas de remboursement possible, même pour les modules qui n'auraient pas encore débuté. Les taxes d'examens seront facturées en juin 2025.

Coûts

Ecolage des modules :	selon indication sur formulaire d'inscription
Taxes examens modulaires :	140.- par module
Examens finaux de brevet (facturés par Agora)	
• Epreuve 1 (écrit de gestion)	150.-
• Epreuve 2 (techniques de production)	150.-
• Epreuves 3 et 4 (dossier et visite)	760.-
Matériel, supports et photocopies	coût effectif

Les modules obligatoires doivent être suivis au plus tard en même temps que les premiers modules secondaires.

Vous recevrez, en octobre 2024, les instructions pour les examens finaux (épreuves 1, 2, 3 et 4 - envoyées par AGORA).

Les modules ne sont organisés que si le nombre d'inscrits est suffisant.

Le candidat consent à ce que ses données personnelles soient publiées.

Le formulaire d'inscription doit être retourné, par courrier Recommandé au secrétariat d'Agrilogie, Ch. de Grange-Verney 2, 1510 Moudon pour le **31 août 2024**, dernier délai. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération.